

08-02-12

Montpellier

journée
Aide à domicile



COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE N°2 REGROUPEMENTS : RETOUR D'EXPERIENCES

ANIMATEUR :

Daniel Zielinski - UNCCAS

PARTICIPANTS :

Nathalie SABIRON – SIAS SEYSSES
Bernard COGNE – CCAS SAINT PRIEST
Louis-Xavier COLAS – CNSA
Olivier WICKERS – ANSP

SIAS de Seysses, Nathalie Sabiron ([Powerpoint](#))

Le SIAS (adhérent UNCCAS, créé en 1981, 21 communes, 69 000 habitants) est dans la phase de rédaction constitutive de son GCSMS. Il a donc peu de recul par rapport à la démarche. Son contexte d'intervention est celui d'un territoire où se pose une problématique à la fois rurale, urbaine, périurbaine. 3 services sont aujourd'hui proposés : un service d'aide et d'accompagnement (600 bénéficiaires), un service de petit dépannage (100 bénéficiaires), un service de portage de repas (100 bénéficiaires).

La genèse du groupement s'est faite à partir de 3 constats : difficultés des personnes et de leurs familles dès lors que plusieurs structures interviennent (manque de communication des intervenants) ; un fonctionnement verticalisé de chaque structure, une complémentarité nécessaire à développer. D'où l'idée d'un outil de coordination.

La formation de cet outil devait permettre de répondre à divers objectifs : créer une plate-forme complémentaire par rapport aux structures qui existent déjà, créer une cellule de coordination et d'évaluation unique qui implique une mutualisation (notamment en termes de formation), bâtir une stratégie commune de développement de l'offre (exemple en matière de communication, de procédures, etc.), conserver l'autonomie de chaque structure.

Autres objectifs : créer de nouveaux services, en lien avec le schéma régional de santé en cours.

La formalisation du partenariat a abouti au GCSMS, lequel était l'une des hypothèses envisagées au départ. Avant toute recherche d'économie de moyens, le groupement a d'abord été fondé sur une relation humaine. D'autres partenaires ont été ou devraient être approchés : le gérontopôle de Toulouse pour la détection des besoins en amont, le centre hospitalier de Muret pour renforcer la coordination, un EHPAD pour faciliter le passage entre domicile et établissement. D'autres partenaires doivent être approchés tels que le réseau des infirmières libérales, le CG, les ARS...

Avant de penser « économies d'échelle », le projet repose sur une dynamique volontaire et un dialogue.

CCAS de Saint Priest ([Powerpoint](#))

CNSA, Louis Xavier Colas

Face à la dispersion de l'offre, à l'affaiblissement des ressources publiques et de celle des ménages, le contexte est à la recherche d'économie de gestion. Dans ce cadre, quel est l'intérêt d'un groupement pour un CCAS ? D'une part remédier à leur relative fragilité (difficultés financières, fortes contraintes en termes de GRH, etc.) ; d'autre part tirer partie de leur présence sur tout le territoire (rôle clé de l'ABS et de la veille sociale dans ce cadre).

Tous les rapports parus dernièrement sur les difficultés du secteur de l'aide à domicile (IGAS, Poletti et dans une certaine mesure rapport Jamet) invitent aux regroupements. La mutualisation est en effet importante car tout en préservant l'autonomie de chaque entité, elle permet de gagner en performance. Cependant, les économies d'échelle qu'elle permet ne peuvent être qu'un objectif parmi d'autres.

Parmi les autres intérêts figure déjà la synergie impulsée par la démarche de groupement mais aussi une recherche de la taille critique. La CNSA voit pour sa part deux intérêts à soutenir la démarche. Le premier est un intérêt de la caisse pour maintenir une offre selon un principe d'équité territoriale mais aussi la possibilité de cofinancer des prestations. Le second intérêt tient à l'observation des différentes formes de coopération dont les expérimentations menées sur le terrain doivent permettre d'alimenter la réflexion de la Caisse sur les difficultés de la démarche. Le but est bien sûr au final d'amoinrir ou d'assouplir ces difficultés.

ANSP, Olivier Wickers

Un même fil rouge est partagé par l'ensemble des intervenants (associations, service public, entreprises de services à la personne) : le service rendu aux citoyens. Néanmoins, en dépit de la progression des besoins, les budgets consacrés à l'action sociale ne doubleront pas. Il importe par conséquent de faire mieux avec autant de moyens qu'avant.... Dans ce contexte, les regroupements sont des outils intéressants sous réserve qu'ils servent une politique.

En l'absence de modèle économique, il est pour l'ANSP inutile de développer des services si les financements ne suivent pas. L'ANSP a ainsi engagé une réflexion avec la CNAV autour de la diversification des services prestés. La question est de savoir comment financer cette diversification des activités, avec les questions induites que cela pose en termes de formation, de GRH, etc. L'une des solutions se trouve dans les groupements et certains autres outils d'ingénierie. Nous avons aujourd'hui tous les éléments du diagnostic (nous savons aussi que la nature des besoins évoluera dans les années à venir). Il ne nous reste plus qu'à apporter, collectivement, des réponses plus efficaces, lesquelles passent notamment par des questions de réorganisation.